

Revue du MAUSS

Revue trimestrielle

SOMMAIRE/N° 9/NOUVELLE SÉRIE/TROISIÈME TRIMESTRE 1990

Présentation : la socio-économie, une nouvelle discipline ?	3
<i>Une plate-forme minimale pour la socio-économie</i>	11
Amitai ETZIONI	
<i>Pour une science sociale déontologique</i>	14
Richard SWEDBERG	
<i>Vers une nouvelle sociologie économique. L'évolution récente des rapports entre la science économique et la sociologie</i>	33
Paul JORION	
<i>Déterminants sociaux de la formation des prix de marché: l'exemple de la pêche artisanale</i>	71

PISTES, ESQUISSES ET CONTROVERSES

Ahmet INSËL	
<i>Premières réactions à la lecture de la plate-forme minimale pour une socio-économie</i>	107
Aldo HAESLER	
<i>Le MAUSS a-t-il perdu son âme ?</i>	109
Jacques GODBOUT	
<i>Anti-utilitarisme ou anti-intérêtisme ?</i>	116
Pascal COMBEMALE	
<i>Recherche désespérément une morale anti-utilitariste</i>	119

CHRONIQUE DES SAVOIRS

Bernard GUERRIEN	
<i>La théorie économique : mythes et réalité</i>	125
Roger FRYDMAN	
<i>Le marché : un système économique incomplet</i>	148
Jacques MARSEILLE	
<i>Pour une histoire économique optimiste</i>	164

HÉRITAGE

Paulette TAIEB	
<i>Aristote : la réciprocité. Traduction de L'Éthique à Nicomaque, V, 5.</i>	171

Revue du MAUSS

Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales

CONSEIL DE PUBLICATION : Cengiz Aktar, Rigas Arvanitis, Louis Baslé, Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Jean-Luc Boilleau, Hubert Brochier, Giovanni Busino, Alain Caillé, Pascal Combemale, Annie L. Cot, Jean-Pierre Dupuy, Michel Freitag, Roger Frydman, Jacques T. Godbout, Ahmet Insel, Jérôme Lallement, Pierre Lantz, Serge Latouche, Claude Lefort, Thierry Paquot, Jean-Claude Perrot, Paulette Taieb.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Alain Caillé.

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Ahmet Insel, Serge Latouche.

Les manuscrits sont à adresser à : Revue du MAUSS, La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

La Revue du MAUSS est publiée par une association 1901. En devenant membre de l'association, vous serez tenu au courant de ses activités. Adhésion : 40 F par an (chèque à l'ordre du MAUSS, 10, rue Pouchet, 75017 Paris).

PRÉSENTATION : LA SOCIO-ÉCONOMIE, UNE NOUVELLE DISCIPLINE ?

Nous sommes tellement habitués à l'existence, au sein des sciences sociales de disciplines distinctes, aux contours bien tranchés, que leur séparation nous semble aller de soi. Et d'autant plus que, pour légitimer leurs prétentions respectives, pour marquer des points dans la bataille pour la conquête des postes universitaires ou des emplois de chercheurs, pour se disputer les faveurs du public, de l'État ou des entreprises, chacune revendique la possession monopolistique d'un « objet » bien défini et l'usage de techniques et de méthodes spécifiques dont la sophistication formelle croissante suffit généralement à dissuader les intrus venus des disciplines concurrentes d'empiéter sur le territoire sacré. L'économiste abandonne volontiers aux ethnologues l'étude des primitifs, qui ne l'intéressent guère, et aux sociologues les enquêtes empiriques ou le discours vague sur la dimension ineffable du rapport social, pour peu qu'on lui reconnaisse le privilège d'être le seul à pouvoir dire des choses sérieuses et scientifiques sur les vrais problèmes des sociétés modernes. La guerre principale est celle qui oppose les économistes aux sociologues. Sa déclaration ouverte date d'un siècle et demi. Elle remonte à la dénonciation par Auguste Comte des abstractions métaphysiques et du logicisme déductiviste sur lesquels se fondait selon lui l'économie classique. Dénonciation reprise et amplifiée par un Durkheim soucieux de se démarquer radicalement du radicalisme philosophique, autrement dit de l'utilitarisme anglo-saxon. Ce qu'il convient de noter, c'est qu'à ce stade, aussi vive fût-elle, la bataille se limitait à une querelle de méthode. Les uns, les sociologues, se réclamaient de l'empirisme et de l'induction ; les autres, les économistes, de la logique et du concept, mais tous prétendaient oeuvrer à la connaissance scientifique d'un même objet : les lois de fonctionnement des sociétés. Et si l'on remonte en deçà de la déclaration de guerre, en évitant de croire sur parole les récits légendaires de leurs origines respectives que s'inventent, chacune pour son compte, la science économique et la sociologie, il apparaît assez clairement que la distinction des deux disciplines n'a guère de sens au départ. De quoi et de qui Ferguson, par exemple, est-il le précurseur ? De l'écono-

mie politique ou de la sociologie ? De Ricardo ou de Spencer ? Adam Smith et Marx sont-ils des économistes ou bien des philosophes (comme on appelait les économistes physiocrates), des théoriciens de la morale ou bien des sociologues avant la lettre ? Cette question est peut-être pertinente pour nous. Elle ne l'était certainement pas pour eux.

A la suite des imprécations d'Auguste Comte, c'est sans doute la révolution marginaliste qui, à partir des années 1870, va consommer la rupture définitive entre des manières de penser, de raisonner et d'argumenter qui, peu à peu, vont se transformer en deux domaines d'objet non seulement distincts mais à peu près étanches et imperméables l'un à l'autre. Durkheim, qui ne croit pas un mot de ce que disent les économistes, ne voit nullement la nécessité de distinguer deux disciplines et rassemblerait volontiers l'ensemble des sciences sociales sous l'égide de la sociologie. Max Weber, au contraire, qui, comme Pareto (encore que moins que lui), reconnaît certains mérites au marginalisme, prend acte du clivage disciplinaire et de l'irréductibilité relative de leurs objets. Il existerait donc, peut-on désormais croire, deux réalités distinctes, l'économie d'une part, la société de l'autre. Comment penser dès lors leurs relations, comment analyser les rapports entre deux ensembles dont on avait imaginé jusqu'à récemment que l'un était un sous-ensemble ou une modalité de l'autre, et qui se révèle maintenant entité *sui generis* ? Comme hantés par le souvenir de l'unité perdue, une série d'ouvrages et de théories, ambitieuses mais discontinues et sans lendemains véritables, vont se succéder durant une cinquantaine d'années pour tenter de colmater la brèche ainsi ouverte. Le continent noir qui apparaît alors à l'intersection presque vide de la sociologie et de l'économie est connu classiquement comme celui des réflexions sur « l'économie et la société ». Les grands noms en la matière sont ceux de Max Weber qui inaugure ce champ transversal en lui donnant son nom (*Wirtschaft und Gesellschaft*), de Thorstein Veblen et des institutionnalistes américains, puis de Talcott Parsons et Neil J. Smelser, et enfin, à l'exact opposé idéologique, de Karl Polanyi et de ses disciples substantivistes. Compte tenu de la rigidification des logiques disciplinaires impulsée par les anathèmes croisés, il ne faut pas s'étonner que les auteurs qui ont contribué à ce champ n'aient remporté, au mieux, qu'un succès d'estime. A l'exception de Max Weber, ils ont toujours plus ou moins senti le fagot et n'ont pas fait souche institutionnelle. Le contraire eût été, somme toute, étonnant. Ne

LA SOCIO-ÉCONOMIE, UNE NOUVELLE DISCIPLINE ?

venaient-ils pas rappeler à chacune des deux disciplines instituées l'extraordinaire quantité de questions dont il leur avait fallu se débarrasser pour se trouver une identité enfin solide et assurée ? Pourtant, il est clair, au moins après coup, que les choses ne pouvaient rester en l'état, dans la préservation indéfinie d'un *no man's land* presque vierge entre les deux blocs disciplinaires.

La première réaction a été le fait des économistes qui, dans le sillage de Gary Becker et des théories du capital humain, se sont lancés, il y a une vingtaine d'années, à l'assaut de nombre de territoires qui étaient jusqu'alors sous contrôle sociologique en affirmant que l'intégralité de l'action sociale était justiciable d'une analyse économique. Face à la brutalité de l'attaque et à la violence de ce *Blitzkrieg*, les sociologues sont restés quelque peu cois et sans défenses et ont abandonné bastion après bastion. Mais la contre-attaque se dessine. Aux économistes qui identifient tous les rapports sociaux à des rapports de marché, certains sociologues commencent à répliquer par une sociologie des marchés qui (re)transcrit le rapport marchand en un rapport social. On lira le bilan de l'attaque et de la contre-attaque, tel qu'il s'établissait en 1987, dans l'article ici traduit de *Richard Swedberg*, qui constitue certainement le meilleur et le plus ample *survey* existant sur la question¹. A y réfléchir, cette contre-attaque, pour mal assurée qu'elle soit encore, était prévisible en raison des incertitudes qui régnaient au coeur même de l'empire de la science économique. Les armes dont il est le plus fier, les plus terrifiantes par leur élaboration formelle, et notamment les prolongements récents de la théorie de l'équilibre général, la théorie des jeux, ne sont-elles pas simplement des tigres de papier, rutilants mais incapables de résister sérieusement à la mise à l'épreuve de leur cohérence logique dont pourtant elles se targuent ? Tel est du moins l'avis de *Bernard Guerrien* qui est, en France, un des meilleurs connaisseurs de ces matériels d'armement récents². Quoi qu'on fasse, il semble donc qu'on en revienne toujours aux mêmes débats que ceux qui faisaient déjà

1. Nous avons traduit ici la fin du gigantesque article, qui est en fait un livre, publié par Richard SWEDBERG, in *Current Sociology*, sous le titre « Economic and Sociology : Past and Present » (volume 35, n° 1, printemps 1987, Sage Publications, 219 p.) et qui donne l'historique complet du débat sur les rapports de l'économie et de la société depuis ses origines. C'est une véritable mine dont la traduction s'impose.

2. Cf. B. GUERRIEN, *L'Économie néo-classique*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1990.

rage aux origines du conflit : quel sens peuvent bien avoir la figure de l'*Homo oeconomicus* et l'hypothèse de la rationalité instrumentale qui est censée l'animer, sur lesquelles la science économique continué à s'arc-bouter sauf dans le cas de certains purismes macroéconomiques — quelques spécifications et bémols qu'elle se soit vue contrainte d'y apporter sous la forme de la théorie des anticipations rationnelles et de la rationalité « limitée », « subjective » ou « cognitive ». Différentes écoles, et notamment celles qui se réclament du néo-institutionnalisme ou de la théorie des conventions, tentent actuellement de desserrer le carcan du modèle néo-classique standard à partir de la reconnaissance du fait que le fonctionnement du marché suppose l'existence de règles institutionnelles qui l'encadrent et lui pré-existent. Ce qui est ainsi reconnu, c'est l'incomplétude logique du marché. La question se pose néanmoins, conclut à juste titre *Roger Frydman* qui présente et commente ici les recherches récemment menées dans cette direction de savoir s'il est possible de « reconstruire l'agencement conventionnel ou réglementaire de la société marchande en partant de l'hypothèse de la rationalité instrumentale » avec laquelle il n'est, en définitive, pas rompu malgré les efforts de dialectisation entrepris. Ou, pour le dire différemment, est-il possible de penser l'institution de l'économie comme une auto-institution, à partir du postulat que l'essence de l'économie serait économique ?

Un tel doute donne tout son sens à ce qui représente la tentative récente la mieux organisée et la plus raisonnable de mettre un terme à la guerre larvée des économistes et des sociologues. Cette tentative est celle dont se fait l'avocat la Society for the Advancement of Socio-economics³, dont le président et animateur principal est le sociologue Amitai Etzioni, bien connu notamment pour ses travaux en matière de sociologie des organisations. Elle comporte, en tout cas, une proposition de paix appuyée sur suffisamment de casques bleus, pardon, d'économistes et de sociologues de renom, pour avoir les moyens de sa politique. Le II^e congrès mondial de cette société, qui vient de se tenir en mars dernier à Washington, a vu la présentation de plus de deux cents communications. Parmi les conférenciers ou les membres du comité, on trouve quelques Prix Nobel et des célé-

3. 714 H Gelman Library, 2130 H Street NW. Washington DC 20052, USA (202 994-8167).

LA SOCIO-ÉCONOMIE, UNE NOUVELLE DISCIPLINE ?

brités mondiales comme H. Leibenstein, A. Hirschmann, A. Sen, N. Smelser, K. Boulding, L. Thurow, M. Douglas, P. Lawrence, F. Genovese, R. Pearson, A. Chandler, M. Mac Pherson, L. Klein, R. Nisbet ou H. Simon. La proposition de conciliation est la suivante : nul ne peut nier, estiment les socio-économistes, que la science économique et le paradigme néo-classique standard n'aient produit des propositions analytiques importantes. L'erreur du paradigme standard, cependant, est de postuler la monodimensionnalité du sujet humain, posé comme intégralement réductible, en principe, à la série des choix rationnels qu'il est amené à effectuer. Or de toute évidence, estime *Amitai Etzioni*, l'action sociale ne s'explique généralement pas uniquement par les calculs égoïstes des individus, mais aussi par leur souci d'observer une loi morale, dont l'origine est d'ordre collectif et qui n'est pas en elle-même rapportable aux calculs rationnels des économistes. Au minimum, la science sociale doit donc postuler la bidimensionnalité des sujets humains, en permanence tiraillés entre le ça et le surmoi, entre la raison instrumentale et la loi morale⁴. D'où les propositions que présente la «plateforme minimale pour une socio-économie», traduite en ouverture de ce numéro, celle de constituer une nouvelle discipline, la socio-économie, qui ne prétendrait se substituer ni à la science économique ni à la sociologie mais qui : 1) articulerait certaines des variables indépendantes retenues par l'une *et* par l'autre des deux disciplines ; 2) sans privilégier *a priori* la théorie ou l'empirisme, la déduction ou l'induction ; 3) en assumant la normativité, inéluctable parce que intrinsèque, des sciences sociales ; 4) et qui se prêterait à un enseignement universitaire ou à un programme de recherche spécifiques, conformément au modèle de la spécialisation de la psychologie sociale par rapport à la sociologie et à la psychologie.

Disons le tout net : voilà pour le MAUSS un renfort de poids, inattendu et bien venu. Nous pensions être des hétérodoxes marginaux, voués à le demeurer longtemps et nous nous retrouvons soudainement en bonne et respectable compagnie. La cri-

4. A. ETZIONI développe et argumente cette thèse dans son livre, *The Moral Dimension ; Toward a New Economics*, The Free Press, Mc Millan, N Y. Son article (traduit par Isabelle Thys) est paru in *Philosophy of the Social Sciences*, 19 (1989), 145-56. Il résume les thèses essentielles du livre en insistant, dans une optique post-kantienne, sur l'irréductibilité de la dimension morale et sur la normativité des sciences sociales. Sur ce dernier thème, cf. le n° 4 de *La Revue du MAUSS*, « L'impossible objectivité ? Vérité et normativité dans les sciences sociales ».

tique que mènent A. Etzioni et ses amis du modèle néo-classique et de l'utilitarisme est, en effet, en parfaite congruence avec celle qu'a amorcée le MAUSS il y a une dizaine d'années (déjà !). Et la plate-forme minimale pour une socio-économie pourrait être également la, ou une des, plate(s)-forme(s) minimale(s) du MAUSS. Particulièrement bienvenue à nos yeux est la reconnaissance de la normativité des sciences sociales⁵, affirmée comme une quasi-évidence — ce qu'elle est — alors qu'elle ne rencontre encore en France qu'incompréhension et silence poli. En revanche, bien sûr, des discussions pourraient et devraient avoir lieu, dans une perspective moins diplomatique et irénique que celle de la plate-forme minimale, sur ce à quoi pourrait ressembler une éventuelle plate-forme maximale⁶. Les trois points essentiels à débattre seraient sans doute les suivants :

- 1) Tout d'abord, que convient-il de préserver au juste de la théorie économique et, plus précisément, de son noyau utilitariste néo-classique ?
- 2) Si l'on n'entend pas poser la dimension morale comme transcendante *a priori*, il faut chercher sa genèse dans l'immanence du rapport social. La voie la plus féconde dans cette direction est, selon nous, celle défrichée par Marcel Mauss, dans son *Essai sur le don*, dont il est étonnant qu'A. Etzioni ne fasse pas mention dans son livre. Cette remarque suffit à indiquer qu'une socio-économie ne pourrait pas ne pas être une socio-anthropo-économie.
- 3) Plutôt que de se contenter de la naissance à venir d'une nouvelle discipline éclectique, faite de la juxtaposition sans principe régulateur clair, de concepts économiques et sociologiques, ne vaudrait-il pas mieux, éclectisme pour éclectisme, plaider en faveur d'une science sociale non pas pluridisciplinaire mais à la fois, et en quelque sorte pré- et méta-disciplinaire, une science sociale qui renouerait avec son état premier, celui qui a précédé la scission entre la philosophie, l'économie, la sociologie et l'anthropologie, sans bien sûr faire table rase du passé théorique ni se passer des acquis de la spé-

5. On aura reconnu là un thème cher à Michel FREITAG. Cf. ses contributions au n° 22 du *Bulletin du MAUSS* et au n° 4 de *La Revue du MAUSS*. Cf. également A. CAILLÉ, *Splendeurs et misères des sciences sociales*, Droz, Paris, 1^{re} partie.

6. Cf. dans ce numéro quelques critiques d'A. Insel à la plate-forme minimale. Nous allons publier dans notre prochain numéro les manifestes de deux autres associations d'économistes également en rupture avec le modèle standard. La question que soulèvent les turbulences qui agitent nombre d'économistes insatisfaits de leur discipline est celle de savoir s'il est possible de dépasser la science économique en continuant à s'en réclamer.

cialisation et sans viser non plus à abolir celle-ci ? N'est-il pas urgent d'instituer dans les universités un enseignement de culture générale moderne qui ne produira pas soit des philosophes rigoureusement ignorants des sciences sociales, soit des économistes ayant à peine entendu parler de sociologie, ou des sociologues voués aux seules joies du mythique terrain ou à la sous-philosophie ?

Un bel exemple de ce que pourrait produire une telle formation, si elle ne consiste pas seulement en l'application d'un mince vernis chic, qui est en même temps un bel exemple d'analyse socio-économique, sans marque déposée, est donné par le travail effectué par *Paul Jorion* sur le rapport des pêcheurs bretons à l'économie et sur la formation des prix du poisson dans les années soixante/soixante-dix. On admirera d'autant plus les analyses de l'auteur qu'il n'est nullement économiste de formation mais anthropologue et psychanalyste⁷. Ce qui ne l'empêche pas, à moins que cela ne l'y aide, de procéder à une passionnante relecture de l'histoire de l'économie politique et de chercher le progrès de la connaissance dans un retour en arrière. Un retour, pour commencer, de la science économique à l'économie politique. C'est qu'en effet, constate-t-il, la fameuse loi de l'offre et de la demande n'explique pas grand-chose des variations de prix observées sur son domaine d'étude. La formation de ceux-ci ne peut se comprendre sans faire retour à certains concepts centraux de l'économie politique classique (éventuellement revue par P. Sraffa), tels que celui de salaire de subsistance, et à l'explication des prix de marché par les prix de production. Mais les déterminants de ceux-ci, à leur tour, ne peuvent pas être considérés comme exclusivement économiques au sens usuel du terme, puisqu'ils ne sont rien d'autre que les rémunérations de catégories sociales déterminées, situées les unes par rapport aux autres dans des rapports qui sont à la fois de concurrence, d'entraide et de réciprocité. En amont de l'économie classique, il est donc nécessaire de remonter aux analyses de saint Thomas d'Aquin sur le juste prix, puis à Aristote, qui n'est plus évoqué ici à titre de fossile d'un passé depuis longtemps révolu mais de théoricien toujours actuel. Karl Polanyi, on s'en souvient, critiquait les prétentions de la science économique formaliste à l'universalité, mais il ne

7. Il vient par ailleurs de publier chez Masson, sous le titre de *Principes des systèmes intelligents* une remarquable contribution à la théorie de l'intelligence artificielle.

contestait pas ses titres à rendre compte de la formation des prix sur un marché autorégulé. P. Jorion semble aller plus loin (sous réserve que ses résultats soient extrapolables à d'autres domaines que le secteur encore presque artisanal qu'il a étudié) dans la direction indiquée par K. Polanyi en nous suggérant qu'au moins dans ce secteur des pêcheries non industrielles il est possible et nécessaire de proposer une analyse de type substantiviste de la formation des prix. Son propos nous semble, si nous l'avons bien compris, pouvoir s'ordonner à partir de deux hypothèses : 1) celle que même au sein de l'économie de marché, de l'économie formelle donc, les prix des choses ne sont rien d'autre, en dernière analyse, que les prix des personnes et des catégories sociales ; 2) celle, ensuite, que la formation de la valeur de ces catégories sociales obéit essentiellement à des mécanismes sociologiques et ne dépend qu'à la marge du jeu de l'offre et de la demande. Celle-ci n'intervient que dans la mesure, non nulle il est vrai mais sans doute beaucoup moins grande qu'on ne le pense généralement, où la valeur des choses se rend indépendante de celle des personnes, des groupes, des classes, voire des nations.

Si, comme nous le pensons, ces hypothèses sont justes dans leurs grandes lignes, alors un vaste champ s'ouvre à une socio-économie qui réunifierait deux des rameaux disjoints de la tradition originelle des sciences sociales en ne séparant pas abstraitement, et le plus souvent arbitrairement, entre ce qui est économique et ce qui ne l'est pas. Le prochain numéro de *La Revue du MAUSS* poursuivra l'exploration de ce domaine.

A. C

Mille excuses à nos lecteurs et abonnés

Nous sommes encore quelque peu novices dans l'art de fabriquer une revue présentable et sous-estimons trop souvent le temps nécessaire aux corrections et recorections. C'est pour cette raison que le numéro 8, qui devait sortir le 15 juin 1990, n'est finalement paru, compte tenu des vacances d'été, que le 15 août. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser et prenons l'engagement (croix de bois, croix de fer) de témoigner désormais d'une régularité et d'une précision inexorables.

Bibliothèque : l'abondance des matières nous a conduits à supprimer la rubrique « bibliothèque » dans ce numéro. Elle reprendra de plus belle dans le numéro suivant.